

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Ministère de l'agriculture et de la  
pêche**

NOR : AGRS0829094 A

**ARRÊTÉ du 11 FEV. 2009**

portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur général  
de la santé publique vétérinaire de classe exceptionnelle

**Le ministre de l'agriculture et de la pêche,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des  
fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions  
statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n° 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des  
inspecteurs de la santé publique vétérinaire,

Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire compétents au cours de sa  
séance du 19 novembre 2008,

Sur la proposition du secrétaire général

**ARRÊTE**

**Article 1er**

Les inspecteurs généraux de la santé publique vétérinaire de classe normale dont les noms  
suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur général de la santé  
publique vétérinaire de classe exceptionnelle, au titre de l'année 2009 :

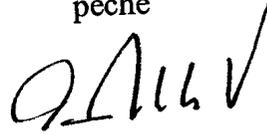
1. DUNCAT	Jacqueline /
2. TEYSSÉDRE	Jean-Paul /
3. DURAND	François
4. MAILLOT	Evelyne
5. FEVRIER	Jacques
6. BOUVIER	Catherine
7. VARDON	Jacques

**Article 2**

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au journal officiel de la République Française.

Fait à Paris, le 11 FEV. 2009

Le ministre de l'agriculture et de la  
pêche



**Michel BARNIER**